

Bretagne

la
cgt

Résonances

Une publication du Comité régional Cgt Bretagne



**Document de la
17ème conférence du
Comité Régional Cgt Bretagne**

***Ensemble, reprenons la
main sur notre travail et
nos territoires***

SOMMAIRE

Introduction

.....page 3

Rappel du bilan d'activité du Comité Régional CGT-Bretagne

L'enjeu d'un outil syndical Comité Régional utile et efficace

Les priorités de la mandature

Reprendre la main sur le travail et nos territoires, pourquoi ?

Reprendre la main sur notre travail

.....page 3

Témoigner et repenser notre travail

Une exigence double : libérer et rémunérer le travail à partir de l'égalité F/H

Le collectif « Travail en bonne santé et Protection Sociale tout au long de la vie »

Aide la conquête électorale, notamment dans les TPE

Aide à l'élaboration de cahier revendicatifs de territoires

Reprendre la main sur notre territoire

.....page 6

La reconquête de l'industrie pour répondre aux besoins

Les 5 priorités du territoire : comment les définir et pour quel objectif ?

Refonder un groupe de travail sur la Politique de santé en Bretagne

Relancer le collectif d'activités maritimes

Porter des projets de territoire et décliner le Plan d'Actions Syndicales pour l'Environnement

.....page 8

La Breizh Cop comme point de départ

Diagnostic et projet

Renforcer le lien entre le CESER, les mandats et nos organisations

.....page 9

Mieux faire CGT au CESER, encore et toujours !

Les mandats CGT : Et nous ? Et nous ?

La Culture

Un Comité ouvert sur les autres et le réel

Un Comité Régional outillé pour répondre à des enjeux partagés

.....page 11

Mieux outiller les syndicats par la communication et la formation

La formation syndicale

Le fonctionnement

INTRODUCTION

Notre volonté est de nous inscrire dans les orientations du 53^{ème} congrès confédéral et la part que doit prendre l'outil comité régional dans ses déclinaisons en tenant compte des spécificités de notre région.

En continuité avec les expériences vécues lors des mandats précédents, le Comité Régional reste un lieu privilégié de croisement d'informations et d'initiatives pour faire converger les expériences à l'échelle de la région toute entière.

En alliant visibilité et lisibilité, il devient un acteur de complémentarité et de cohérence dans une dimension interprofessionnelle.

En favorisant toutes les démarches porteuses d'ancrage territorial dans les professions tout en œuvrant à leur coordination à l'échelle des Unions Départementales, voire des syndicats, le Comité Régional fait le choix d'inclure la dimension professionnelle à la construction de projets de territoire, par exemple.

Dans le même temps, le Comité Régional ne perd pas de vue l'accroissement des compétences dévolues à la Région Bretagne au fur et à mesure des étapes de décentralisation successives. Si cette trajectoire suit la courbe inverse de la prise en compte réelle de l'expression des organisations syndicales sur la même période, la CGT ne cède en rien sur sa volonté d'imposer le fait social en tous lieux où elle est appelée à s'exprimer jusqu'au plus haut niveau du territoire.

Le 53^{ème} congrès confédéral et son document d'orientation ont rappelé la place singulière du Comité Régional en tant que structure CGT de coordination des Unions Départementales, et ainsi, d'impulsion des décisions partagées.

« Contribuer à la réflexion collective sur la structuration par les retours d'expériences des mandatés et militants mis en commun aux Unions Départementales et Professions. »

Les priorités de la future mandature s'inscrivent ainsi sur 3 axes :

- Enjeux climatiques et environnementaux
- Réindustrialisation
- Maillage des services publics

En privilégiant la démarche de construction de projets de territoire, le Comité Régional CGT-Bretagne affirme la volonté partagée de reprendre l'offensive à partir de bassins d'emploi et de vie.

Reprendre la main sur notre travail

- ***Témoigner et repenser notre travail***

La période de sortie de crise sanitaire a fait émerger une prise de conscience collective et individuelle. Outre le fait que cette crise majeure risque malheureusement ne pas être la dernière (d'autres crises sanitaires, environnementales ou économiques sont potentiellement devant nous sans même parler du niveau géopolitique), c'est le rapport au travail qui a été largement réinterrogé. La question du sens et de la finalité de nos activités, que ce soit l'utilité sociale mais aussi la reconnaissance et la répartition de la richesse créée par le travail, tout indique que l'erreur serait d'imaginer un avenir à l'aune des schémas précédents.

L'une des forces du syndicalisme aura été et sera toujours de rendre possible des expressions individuelles et collectives sur le travail, le métier de chacun et les sujets qui amènent à repenser son sens dans un avenir qui reste encore à construire.

Les consultations et enquêtes menées ces dernières années par de nombreuses composantes de la CGT ont contribué par exemple à la bataille des idées au moment du mouvement contre la réforme de l'âge légal de départ en retraite.

A l'évidence, le veto politique sur cette question comme sur l'ensemble des attentes sociales n'est pas soldé et constitue un terreau dont il faudra dépasser les brûlures pour écrire un futur qui rassemble.

- ***Une exigence double : libérer et rémunérer le travail à partir de l'égalité F/H***

Deux résolutions du 53^{ème} congrès confédéral trouvent ici leur place pour guider l'activité du Comité Régional lors de la prochaine mandature :

« -Les progrès technologiques et scientifiques au service de l'émancipation, de l'amélioration des conditions de travail et participent à l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé et non uniquement à l'augmentation de la productivité ou à la perte de sens par le travailleur lui-même.

-Egalité F/H ; retraite à 60 ans à taux plein, possibilité de départs anticipés pour situations de pénibilité et/ou carrières longues. »

Faire parler de façon personnelle de son quotidien métier, est donc la première étape incontournable de la démarche syndicale permettant de se réapproprier collectivement le monde du travail.

- ***L'outil idoine du Comité Régional est son collectif « Travail en bonne santé et Protection Sociale tout au long de la vie »***

Sa feuille de route se construit à partir des cahiers revendicatifs des syndicats sur ces questions jusqu'aux questions de sens d'un travail de qualité sur le lieu de travail.

Que se soit par la construction de la mobilisation en AG ou HIS, mais aussi dans le cadre des IRP ou encore l'appel aux interventions de l'Inspection du Travail, du contrôleur CARSAT, la médecine du travail, l'activité sur le terrain agit de concert avec l'intervention CGT en commission paritaire pour ne pas rester prisonnier du seul étai de la réparation, mais bien débusquer tout ce qui est source d'AT ou de MP, au-delà du seul « carreau cassé » par exemple.

Le Comité Régional et son collectif « Travail en bonne santé et Protection Sociale » resteront à la fois prescripteurs et disponibles pour faire grandir la prise en compte de ces enjeux au sein de l'ensemble de l'offre de formation syndicale s'adressant aux élus, mandatés et militants sans exclusive.

Ce collectif fait aussi lien entre mandatés et élus CGT en Bretagne avec notre confédération et sert d'appui et de support, y compris pour des initiatives sur le territoire, en UD/UL ou en syndicat.

Le but de ces interventions est d'augmenter le rapport de force pour contraindre patronat et état-patron à travailler, avec l'intervention des travailleurs sur la prévention primaire, pour baisser la sinistralité au travail et améliorer la réelle "qualité de vie et des conditions d'exercice du travail " sans mesures périphériques (plantes vertes, baby-foot...) ne concernant pas les situations de travail réel.

La mise en œuvre de nos revendications sur la qualité de l'emploi se construit avec des mouvements de titularisation ou de transformation de CDD ou intérim en CDI en traquant aussi les recours excessifs aux stages et autres contrats dérogatoires. Démontrer la preuve de la toxicité du précaire nécessite la production des données publiques des AT et MP pour ces catégories de salariés par la CARSAT, les MSA et la DREETS.

L'enjeu du croisement de la Santé au Travail avec la Santé environnementale (dérèglement climatique, interaction des maladies de la faune sauvage avec les animaux d'élevage et avec les salariés de la filière, pesticides, particules fines, algues vertes...) avec divers intervenants sociétaux figurera à la feuille de route de la prochaine mandature tout en s'appuyant sur un temps dédié lors de la 17^{ème} conférence du Comité Régional.

Pour conclure sur ce thème, faisons nôtre cette autre résolution du 53^{ème} congrès confédéral :

« Une Sécurité sociale intégrale doit être gérée par les représentant·es élu·es des travailleur·ses et financée par la cotisation sociale, dont la base et le périmètre doivent être élargis, tout comme les prestations, qui doivent répondre aux nouveaux besoins, comme la prise en compte des années d'études, de formation, et de toutes étapes de la vie des travailleur·ses (du premier emploi, des périodes d'arrêt de travail pour maternité, accidents du travail et maladies professionnelles ainsi que des congés parentaux pour le calcul de la retraite). »

Et poursuivons notre coordination des mandatés de la région en organisant par exemple des initiatives de débat avec d'autres acteurs de la protection sociale tout au long de la mandature.

- ***Aller à la conquête électorale, notamment dans les TPE***

Cela signifie bien sûr en permanence que nous devons *« poursuivre, relayer et impulser notre démarche de reconquête électorale par la mise en commun des informations, des analyses, des bases de ciblage et des enjeux chiffrés »* de la situation spécifique de notre région.

Non seulement la déclinaison de la démarche confédérale sera poursuivie, mais l'impulsion et la coordination régionale permettront, au-delà des seules échéances CSE et scrutins fonction publique, de rechercher une meilleure efficacité au service des syndicats et des ciblage partagés dans les échelons territoriaux de proximité.

Cet enjeu n'est pas détachable de l'activité TPE et salariés du particulier employeur, et de la ténacité politique qui nous anime sur cette question. Les plus de 250 000 salariés de notre région concernés constituent une réalité à la fois mouvante et complexe à appréhender par l'outil syndical tel qu'il est organisé. Pour autant, scrutin après scrutin, un collectif militant régional a maintenu avec ténacité un lien réel entre les lieux d'intervention des Commissions Paritaires Territoriales et les structures syndicales de la CGT en Bretagne.

Il doit à présent trouver un mode d'organisation qui permette de rendre l'action de proximité davantage visible et utile par les salariés des TPE eux-mêmes.

La disponibilité de nouveaux camarades dans le cadre de la campagne des élections prévue en cette fin année est à rapprocher de signaux encourageants en termes de syndicalisation. Cet enrichissement du collectif régional est aussi un atout dans la démarche revendicative telle qu'elle sera portée tout au long du mandat.

- ***Aide à l'élaboration de cahiers revendicatifs de territoires.***

Poursuivre le travail du collectif régional « Emploi et Formation Professionnelle » autour des mandatés avec objectif double :

- * Conforter les démarches revendicatives des syndicats et professions basées sur le chiffrage des besoins et la mise en place de bureaux d'embauches.
- * Elargir le sujet à toutes dimensions de la formation professionnelle au service de la reconnaissance des qualifications et des mutations à l'échelle des bassins d'emploi.

Cette activité est à l'intersection des priorités que se donne le Comité Régional.

La première est issue des décisions du congrès confédéral : « *Créer les conditions du « toutes et tous ensemble » par la « confédéralisation » de l'action, ce qui suppose d'œuvrer à la convergence d'intérêt des travailleurs à l'échelle des territoires avec les Unions Départementales et Unions Locales.* »

La seconde est de contribuer à la définition et la construction de projets de territoires tels que présentés plus loin, mais aussi de cette manière, donner sens à la nécessaire construction du nouveau statut du travail salarié.

Reprendre la main sur notre territoire

- **La reconquête de l'industrie pour répondre aux besoins :**

Dans notre région, égrener ces décisions de congrès n'est pas inutile car elles constituent l'épine dorsale d'une démarche, non seulement guidée par l'état d'urgence sociale sur un bon nombre de sujets, mais aussi par l'impératif de construire collectivement des perspectives qui nécessiteront des choix forts et donc de faire vivre la démocratie à tous les niveaux :

« -Reconquête industrielle : réponse aux besoins des populations et aux urgences sociales climatiques et environnementales

-Lutte contre les fermetures ou délocalisation de sites industriels ou d'activité en agissant pour la diversification à l'échelle des bassins de vie.

-Favoriser les liens avec les syndicats CGT de mêmes bassins de vie ou de même filière pour gagner de nouveaux lieux d'interventions.

-Agir pour gagner des politiques publiques d'aménagement du territoire basées sur des programmes d'investissement sur la durée, ainsi qu'une démocratie sociale incontournable en termes de prospective et d'anticipation. »

S'il n'y a pas d'hierarchie sur ces points, chacun saisit la nécessité d'articuler en permanence toutes les dimensions de vie syndicale et la démarche revendicative si l'on se donne pour ambition une CGT audible en Bretagne sur ces questions.

- **Les 5 priorités du territoire : Comment les définir et pour quel objectif ?**

Lorsque nous portons confédéralement la nécessité de « *Développer les coopérations professions territoires pour porter des projets concrets de relocalisation, d'évolution de production et de réimplantation de productions* », cela se traduit concrètement par une approche correspondant à cinq grands thèmes regroupant l'essentiel de l'éventail revendicatif.

1—Se loger : Cela débouche sur l'activité Logement du Comité Régional.

Le groupe de travail aura comme priorité de s'étoffer à partir de référents des UD, d'un recensement exhaustif des mandats CGT de notre région et en instaurant un lien sous les formes adaptées avec les référents des professions organisées à la CGT en Bretagne.

La question de la communication de son activité devra répondre à une question de visibilité double : en interne pour être encore plus efficace au service des composantes de la CGT dans la région et en externe pour contribuer à la visibilité de nos propositions sur le sujet dans le débat public.

2—S'alimenter

L'évaluation positive du colloque « *Bien produire pour bien manger en Bretagne* », organisé par le Comité Régional en 2022, construit à partir d'une démarche déjà engagée de longue date, s'est vue confortée par

son analyse de fond lors de la crise du monde paysan au début de l'année 2024. S'engager pour poursuivre demain une démarche spécifique sur ce sujet permettra de conforter le travail inter-disciplinaire à l'échelle de notre région et répondra à une exigence de mieux travailler ensemble pour mieux répondre aux attentes des salariés concernés dans leur diversité ainsi que de l'ensemble de la population.

3—Se déplacer

La participation de la CGT-Bretagne aux cahiers d'acteurs, à la commission nationale du débat public et à toute autre forme d'expression coordonnée de notre vision d'une organisation des transports plus efficace parce que plus complémentaire et moins carbonée, sera maintenue et améliorée.

Faire vivre dans notre région cette décision : « *Impulser le report modal des transports de voyageurs et de marchandises, en faisant du fret SNCF public un élément essentiel de ce report vers les modes moins polluants* », fait écho à de multiples expressions du Comité Régional.

Elle supposera de recréer les conditions d'une activité régionale de l'Union Interfédérale des Transports. En effet, si l'activité de chaque secteur professionnel ne s'est pas démentie notamment dans la proximité avec les salariés concernés, la nécessité de construire ensemble une plateforme complémentaire avec les attentes des autres composantes territoriales et professionnelles de la CGT est un préalable à la définition de projets portés collectivement.

4—Produire pour un développement humain durable

La transformation de l'appareil de production est une réalité en Bretagne dans une région où les déséquilibres énergétiques pèsent sur la continuité du service et la sécurité de l'approvisionnement de ces ressources indispensables à la population comme aux entreprises.

L'ouverture de ce sujet lors de la journée d'étude régionale du 30 novembre 2023, n'a pas seulement démontré la complémentarité du triptyque Energie - Logement - Transports, mais bien la dimension spécifique des enjeux énergétiques à l'échelle bretonne lorsque l'on se donne pour ambition de porter la réindustrialisation au cœur de l'aménagement du territoire de demain.

Le travail engagé sera poursuivi à la fois avec les professions concernées mais au-delà, l'ensemble des camarades disponibles et engagés sur ces questions.

5—Protéger l'écosystème, c'est-à-dire le vivant dans son ensemble

Si nous pensons à la biodiversité, ce n'est pas seulement en réaction aux risques environnementaux, mais parce que nous intégrons tous les enjeux économiques et sociaux. Le propos ne repose pas sur une hiérarchie et encore moins sur un dilemme. En effet, ce sont bien les choix politiques à la manœuvre qui transforment toute ressource naturelle en marchandise à l'instar du travail en capital, la nature en friche et le travailleur en souffrance...L'épuisement de toute ressource, le dérèglement climatique aggravent les risques de tensions à l'échelle de la planète et alimentent les conflits armés.

Cela suppose, en outre, de conforter l'action syndicale des métiers civils de la défense, mais aussi de rester tenace sur les collectifs militants des métiers de la recherche et permettre ainsi les convergences nécessaires au moment où des choix financiers désastreux enferment la puissance publique dans le camp belliqueux.

• Refonder un groupe de travail sur la Politique de santé en Bretagne

Dans le même état d'esprit, la Comité Régional se donne pour ambition de reconstituer un collectif militant sur les politiques de santé de Bretagne.

Il s'appuiera sur nos mandatés à l'Agence Régionale de Santé et à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), sur les camarades qui siègent dans les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) ainsi que des représentants régionaux de la profession concernée.

Si ce groupe peut bien sûr s'étoffer, il aura pour feuille de route de mieux outiller nos camarades investis sur ces sujets, mais aussi d'approfondir avec les professions concernées une réflexion interprofessionnelle.

Il s'agirait à terme de construire collectivement un projet régional de santé CGT comme prolongement des travaux réalisés dans la période précédant le COVID.

- **Relancer le collectif activités maritimes**

Dans la 1^{ère} région maritime du territoire national, nous avons besoin de réaffirmer la nécessaire coordination d'une action syndicale CGT à la hauteur des enjeux sur le territoire.

A la fois en lien avec l'UIT évoquée plus haut au sujet de l'ensemble des questions du transport maritime, sur les activités portuaires, sur le sujet de l'énergie dont l'exploitation pose toute une série de questions mais aussi et surtout pour le lien avec le vivant sous toutes ses formes puisqu'il nous ramène au sujet de l'alimentation, c'est l'ensemble du collectif militant qui sera sollicité pour concevoir une coordination partagée des activités maritimes à l'échelle de notre région.

Plan d'action syndicale sur l'environnement :

Le Comité Régional s'inscrit dans la logique de ce plan et de sa déclinaison régionale à partir des travaux de sa 17^{ème} Conférence Régionale des 27 et 28 juin qui fera l'objet d'une publication spécifique.

Porter des projets de territoire et décliner le plan d'actions syndicales pour l'Environnement

- **La Breizh Cop comme point de départ**

Début 2024, la présentation de la territorialisation de la planification écologique Etat-Région apparaît comme une volonté de s'en tenir à des outils préexistants et plus grave, de servir de paravent à la vacuité de stratégie gouvernementale malgré le fil conducteur de la décarbonation à partir d'objectifs territorialisés. De son côté, se saisissant de l'opportunité du contexte sous la houlette de son rapporteur général issu de la CGT, le CESER Bretagne met en place un groupe de travail chargé d'intégrer les dimensions sociales, écologiques et économiques dans une définition du développement durable. Pour la CGT-Bretagne : l'urgence est alors de se servir de l'opportunité politique de la conférence du Comité Régional de juin 2024 pour lancer la déclinaison régionale du Plan d'Action Syndicale pour l'Environnement.

- **Passer du diagnostic au projet**

En effet, l'émergence de Projets revendicatifs de territoires ne peut être que le fruit d'une démarche coordonnée basée sur une phase de diagnostics partagés dans la Cgt. A ce stade de notre réflexion, le Comité Régional pourrait ainsi impulser dès le début de la future mandature une phase d'analyse et de bilans syndicaux à réaliser dans les périmètres concernés par les militant.e.s avec les salarié.e.s sur les organisations de travail, les situations des emplois et des métiers dans les filières, entreprises et administrations.

Comment le décliner dans nos territoires ? Comment CONCRETEMENT passer à l'offensive sur la transformation écologique et sociale ? Et donc, que porte-t-on collectivement ?

- * Plus globalement encore, l'optique globale est de repasser à l'offensive revendicative. Pas seulement être la CGT « contre », mais aussi être la CGT « pour ».
- * Le rôle du Comité régional est un rôle de coordination, mais il peut aussi être un rôle d'impulsion de la démarche sans remettre en cause sa place singulière au sein de la CGT.
- * Avant de partir sur les projets, il faut probablement d'abord passer par la phase de diagnostic territorial. Partir d'où on est, définir où on va, travailler sur comment on y va.

- * Ce diagnostic peut être EN SOI un projet. L'idée n'est pas seulement d'avoir un diagnostic « technique », en lien avec les administrations etc. L'idée est de construire notre diagnostic syndicalement. Quels sont les risques, les impacts identifiés, les enjeux principaux déterminés collectivement ? Exemple : Dépollution, transformation, reconversion, fermetures de sites...
- * La logique serait celle d'un « radar territorial CGT »
- * Il permet d'emblée de faire du lien territoire/profession.
- * Cela peut se traduire par une forme d'éducation populaire collective, via des formations autour de ces diagnostics (autour de l'ISST Ouest notamment), et de créer du lien.
- * Ce diagnostic permet ensuite de faciliter l'émergence des projets concrets autour de risques et d'opportunités identifiés.
- * Cela implique de se donner des axes de réflexion, qui sont en plus partagés par les pouvoirs publics : se loger, se déplacer, bien manger, produire et échanger des biens ou des services, se loger, protéger l'écosystème.
- * Repartir des besoins, les définir collectivement et bâtir l'alternative.
- * L'objectif initial proposé par le Comité Régional est d'initier la démarche par l'identification d'au moins un projet par Union Départementale auquel viendra se rajouter un cinquième projet transverse porté régionalement autour de l'ensemble des enjeux de l'Alimentation. De la fourche à la fourchette, bien produire pour bien manger en Bretagne... Les initiatives et travaux construits régionalement par la CGT en Bretagne ne manquent pas. Mais au-delà de la seule crise du monde paysan de l'hiver dernier qui pourrait avoir des répliques, nous nous devons d'approfondir l'ambition d'une démarche associant un maximum de professions et la totalité des Unions Départementales.

Renforcer le lien entre le CESER, tous les lieux d'intervention Cgt et nos organisations

- **Mieux faire CGT au CESER, encore et toujours !**

« Tant sur la forme que sur le fond, c'est une mine d'informations et d'éléments d'une utilité réelle pour les syndicats mais encore sous-utilisée. » Oui, vous avez déjà lu cette phrase, c'est la conclusion du chapitre du CESER dans le bilan d'activité, sur le travail réalisé dans l'instance.

Cela posé, restent deux possibilités. La première, celle d'une auto satisfaction en plébiscite, ce n'est pas le sujet. C'est donc la seconde possibilité : le « faire mieux ensemble » et dans la durée.

Le plus complexe dans quelque organisation que ce soit, reste la mise en œuvre. Bien sûr une fois définie la stratégie et son contenu « politique ». En l'occurrence ici c'est simple, ce sont les repères confédéraux de la CGT en lien avec les réalités territoriales.

Chaque syndicat de la Région Bretagne doit savoir que le CESER est une Assemblée consultative intervenant sur l'ensemble des politiques publiques régionales et que cette Assemblée rend des avis sur ce niveau de décisions territoriales. Avis pouvant être assortis de recommandations. C'est interprétable en forme de « conseil ». Les différentes organisations du CESER sont appelées, à leur tour, à exprimer un avis sur l'avis de cette même Assemblée et non directement sur la politique des élus.es régionaux.

Cette notion d'avis de « second degré » est complétée par un autre travail interne au CESER.

Celui de « conseil » du CESER tant sur les domaines économiques, sociaux, environnementaux, démocratiques, culturels et sociétaux. Pour ce faire, le CESER produit des études. Il s'agit là plutôt d'une matière à réflexion et de propositions comme pourraient le faire des universitaires, économistes, cabinets, consultants, ... Dans cette situation aussi la CGT a une parole à faire valoir.

Dans tous les cas, la CGT a matière à interventions pour influencer et peser sur les choix favorisant les salariés.es tant sur leurs intérêts matériels que moraux. Ce type « de rapports de force » n'est pas le conflit d'entreprise. Il n'en demeure pas moins la volonté de l'expression de la CGT, y compris par ses votes sur les travaux du CESER.

En vérifiant la justesse de la connaissance confédéralisée de la CGT sur ses repères et orientations, décisions et propositions, les mandatés.es CESER en lien avec le Comité Régional lui-même lien des professions en territoire, ces mêmes représentants de la CGT agissent dans cet esprit. Ce sont autant de relais des syndicats dans un double sens de remonter leurs exigences que de leur produire de la connaissance. C'est dans ce rôle de double mouvement que doit être encore amélioré -et cela ne peut être qu'une exigence permanente- le travail militant de celles et ceux qui siègent au CESER.

La première des batailles reste celle de la connaissance, et là ce sont à nos organisations d'agir pour porter à connaissance cette matière dans les mains des syndiqués.es pour qu'ils et elles marchent avec leur tête et fassent savoir également leurs préoccupations et revendications.

En conclusion sur ce point, la délégation CGT au CESER Bretagne, à l'unisson du 53^{ème} congrès confédéral, exhorte de « *Ne rien lâcher sur l'exigence « d'éco-socio-conditionnalité » des aides publiques aux entreprises ce qui signifie de préciser notre démarche dans tous les lieux d'intervention, et donc de contrôle syndical* ».

- **Les mandatés CGT : Et nous ? Et nous ?**

Le volume et l'extrême diversité des lieux d'intervention où la CGT est amenée à porter la parole des salariés nécessite un suivi exigeant et régulier.

Au-delà d'une charte des élus et mandatés déjà partagée, nous devons créer les conditions d'une mise à jour « en temps réel » des attributs en termes de fichiers de suivi militant. Cela renforcera l'efficacité de l'offre de formation et de la diffusion de tous types de communication. Il s'agit de remplacer « l'arrosage intensif » par du ciblage plus utile à l'accomplissement de chaque mandat.

Plusieurs collectifs revendicatifs existent et poursuivront leur activité. Pour autant, l'exhaustivité du collectif militant n'est pas toujours rattachée à un suivi dédié et rencontre trop souvent des difficultés de disponibilité qu'il faudra aussi évaluer.

L'initiative dite « Séminaire des mandaté.e.s » organisée en octobre 2023 sera renouvelée à mi-mandat.

Tant par le format que par le contenu, ce séminaire a été un moment opportun de partage d'expérience, d'expression d'attentes tels que les besoins de davantage de formation et de communication dédiée. Outre la cohésion militante et la mise en réseau, il permet de renforcer le besoin d'écoute mutuelle et conforte la cohésion d'ensemble au service de l'organisation.

Lors du futur mandat, ce seront les contenus, les intervenants et la périodicité qui seront étudiés pour mieux répondre à ce qui s'est exprimé et qui correspond aussi à une attente de la structure.

Comme pour le Ceser, dire ce que fait la CGT et faire ce qu'elle dit signifie que les comptes rendus des réunions ou d'exercice de mandat font partie intégrante du mandat lui-même.

- **La Culture**

Dans une région où l'identité culturelle est un fait social et historique, les artistes et professionnels du spectacle restent trop souvent cantonnés à une souffrance individuelle et collective qui n'a d'égale que la précarité de leurs statuts et plus généralement des droits et des garanties collectives là aussi foulés au pied.

Pour autant, le lien syndical sous ses dimensions plurielles a maintenu une activité à la sortie de la crise Covid, puis lors des réformes successives de l'assurance chômage et a permis de construire des initiatives de convergence avec d'autres composantes de la CGT et même parfois au-delà.

Si nous avons besoin de professionnels de la culture et du spectacle organisés à la CGT, c'est aussi pour investir tous les lieux de décision les concernant, s'emparer des sujets de la politique culturelle régionale en lien avec l'ensemble du monde du travail et ne pas laisser triompher une logique du tout marchand qui réduit le public à sa dimension unique de consommateur.

Dans un moment où les obscurantismes ont parfois conduit à des annulations de spectacles dans notre région, réaffirmons notre ambition d'une émancipation culturelle par l'accès au plus grand nombre à la diversité de la création qui soit mieux soutenue.

Lorsque la culture et la lutte des classes se rencontrent, ensemble, elles font le tour du monde...

- **Un Comité Régional ouvert aux autres et sur le réel**

La volonté de poursuivre les échanges de travail, mais aussi de débat, avec les autres organisations syndicales sera réaffirmée pour contribuer à la construction d'une démarche unitaire.

Cela vaut pour les liens existants avec les associations et ONG sur les sujets comme l'accès à la ressource en eau, ainsi que la protection du vivant en général.

Dans notre région, le lien avec le Mouvement de la Paix, déjà ancien, sera poursuivi avec la volonté de renforcer les échanges au-delà des seules initiatives qui jalonnent l'agenda commun des mobilisations.

Un comité régional outillé pour répondre aux enjeux partagés

- **Mieux outiller les syndicats par la communication et la formation**

Cela nous amène à aborder la communication du Comité Régional qui a affirmé sa volonté de développer la communication en ligne qui sera ainsi élargie : D'autres canaux de types micro clips didactiques autour d'un sujet revendicatif voire ITW vidéos de camarades mandaté.e.s seront expérimentés.

Le Rapid Info retrouvera sa périodicité bimensuelle sur un format plus resserré autour d'un Edito, d'un agenda des initiatives et quelques brèves rendant compte de l'activité des collectifs du comité régional. La cible sera clairement grand public.

La publication Résonances qui a été expérimentée au début de cette année aura vocation à traiter d'un sujet de fond lié aux initiatives organisées par le Comité Régional (journée d'étude, colloque...), ainsi que les comptes-rendus exhaustifs des travaux du CESER (Interventions et contributions de la délégation CGT dans leur globalité). Il s'agira d'une publication ressource s'adressant prioritairement aux militants et mandatés

- **Formation Syndicale**

Si la partie visible de l'impulsion régionale est l'offre de formation annuelle, qui paraît désormais de manière dématérialisée, elle a dû faire face à une difficulté dans la transmission de l'animation.

Afin de la dépasser et rester en capacité de répondre aux attentes des structures de la CGT en Bretagne, le Comité Régional réunira les référents formation syndicale des Unions Départementales et redéfinira le format adapté permettant de poursuivre l'ambition initiale.

Etre utile à l'intervention des salariés sur leur travail et leur permettre de s'organiser sont les deux piliers qui guident la conception d'une offre de formation syndicale coordonnée et complémentaire parce que mutualisée à l'échelle de la région.

Redonner du souffle à nos actions de formation syndicale doit nous permettre d'appréhender notre lien avec l'ISST Ouest et nos comités régionaux CGT voisins, l'animation de l'offre PRUDIS en Bretagne, la déclinaison de modules fédéraux dédiés aux ASC, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, la formation de formateurs...

La liste n'est pas exhaustive mais elle implique d'associer à tous les niveaux les syndicats, Unions Locales, Unions Départementales et secteurs professionnels dans la construction et la mise en œuvre de l'offre de formation syndicale construite collectivement.

- **Fonctionnement**

En cohérence avec ses statuts, le Comité Régional se réunit en bureau une fois par mois. La participation d'un ou d'une camarade par UD en complément du secrétaire général est un atout dans la continuité de la réflexion collective ainsi que dans le renforcement de la capacité d'action du Comité Régional, notamment en direction des professions organisées dans la région.

Le bureau peut s'appuyer sur une équipe opérationnelle et militante renforcée autour de l'action revendicative et du secrétariat. Une administration resserrée fait fonctionner l'outil de direction au quotidien en portant l'accent sur la communication et la gestion des activités.

Une équipe militante, pour partie mutualisée avec d'autres composantes de la CGT, se répartit l'action revendicative qui comprend prioritairement le suivi des collectifs de mandatés et la conduite de projets de territoire mais aussi la veille économique et sociale au service des composantes de la CGT en Bretagne.

Le comité régional se réunit une fois par trimestre en format élargi (bureau/secteur professionnels/responsables de collectifs), ce qui permet de mieux coordonner les activités en territoire avec l'ensemble des organisations présentes en région.

